



FTQ

Régime de retraite par financement salarial – FTQ et autres dossiers

Présentation de Réjean Bellemare,
Service de la recherche de la FTQ



FTQ

Le plan de présentation

- Le RRFS-FTQ
 - La réglementation
 - Le régime
 - Les Statistiques
- La réforme du Régime de Rente du Québec
- Le nouveau « Regroupement des Fonds Legato »



Régime de retraite par financement salarial - FTQ

www.rrfs.ftq.qc.ca
rbellemare@ftq.qc.ca



Les caractéristiques principales d'un RRFS

- **15 mars 2007**, entrée en vigueur d'une nouvelle section du Règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application de la Loi RCR;
- Nouveau type de régime à **prestations déterminées**, mis sur pied à **l'initiative d'un syndicat**, où **l'obligation de l'employeur** se limite au versement de la cotisation patronale convenue. L'employeur n'est pas responsable de tout déficit;
- Les participants assument le contrôle du régime et supportent le risque **collectivement**, par conséquent leurs cotisations pourraient être augmentées en cas de déficit;



Les caractéristiques principales d'un RRFS

- La **Réserve pour indexation** est l'élément central de gestion du risque, et les droits des participants et bénéficiaires pourront être indexés à la condition que le régime demeure capitalisé et solvable;
- Un **RRFS** peut être instauré pour les employés d'un seul employeur, mais peut aussi être un régime inter entreprise.
- Il est **interdit aux employeurs** de modifier le régime ou de le terminer unilatéralement.
- **Ne peut s'appliquer** à des participants hors Québec ou sous juridiction fédérale.



Les caractéristiques principales d'un RRFS

- Régime doit être mis sur pied par convention collective
- Consentement requis du ou des employeur(s) et de chaque syndicat accrédité
- Pour un groupe non-syndiqué, avis écrit à tous les non-syndiqués avec période de 30 jours. Si plus de 30% s'opposent, ce groupe ne peut pas participer au Régime



Les caractéristiques principales d'un RRFS

- Le (ou les) syndicat(s) impliqués mettent sur pied le régime, élabore(nt) le texte du régime et forme(nt) le comité de retraite qui assure l'administration du régime.
- Chaque section locale ou unité négocie à chaque renouvellement de la convention collective le taux de cotisation qui sera versé pour chaque heure travaillée (ex: 8% du salaire)
 - Plus le taux de cotisation est élevé, plus la rente acquise augmente rapidement
- L'évaluation actuarielle se fait au niveau de l'ensemble du régime



Les caractéristiques principales d'un RRFS

- **Déficit initial interdit**
- **Déficit de modification interdit:** aucune amélioration du régime qui entraîne un déficit ne peut être faite
- L'actuaire doit estimer **annuellement** le taux de solvabilité du régime pour déterminer les montants qui pourront être transférés ou sortis hors du régime

Les mécanismes mis en oeuvre lorsque le régime est en déficit de solvabilité

- En plus de la hausse des cotisations salariales et de l'interdiction de toute amélioration au régime, certains droits seront réduits en fonction du degré de solvabilité:
 - Un transfert ne pourra se faire qu'au prorata du taux de solvabilité mais, contrairement à un régime PD conventionnel où le régime a 5 ans pour verser le solde, le reste ne sera jamais transféré
 - Mais un transfert dans le contexte d'un régime avec une solvabilité > 100% se fait en versant alors au pro rata du taux de solvabilité (ex: si solvable à 115%, on transfère 115% de la valeur des droits)
 - Prestation de décès au conjoint ou aux ayants droits
- En cas de déficit, la hausse de cotisation n'a pas à se faire rétroactivement au 1er janvier, mais la hausse doit alors inclure le coût de cette rétroactivité.



Le RRFS - FTQ

- Mis sur pied en juin 2008
- RRFS multi-employeur et multi-syndicat
- Formule de cotisations
 - \$/hr
 - % du salaire
- Cotisations employeurs fixes (minimal de 60% du coût total)
- Cotisations employés variables (Selon rapport actuariel) (retour d'impôt directement sur la paie)



Le RRFS - FTQ

- Âge normal de la retraite = De 60 à 65 ans
- Pré-retraite avec réduction à partir de 55 ans:
 - si le participant est âgé de 60 ans ou plus à la date de sa retraite :
 - 1/2 % pour chaque mois compris entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite ;
 - si le participant est âgé de 55 ans ou plus et de moins de 60 ans à la date de sa retraite :
 - 30 % + 1/3 % pour chaque mois compris entre la date de retraite anticipée et le premier jour du mois qui suit ou coïncide avec le 60e anniversaire de naissance du participant.



Le RRFS - FTQ

Formule de rente :

- En \$ ou en % du salaire
- Rente de base estimée d'aujourd'hui
- Pour obtenir une rente mensuelle créditée de **\$10**, il faudra une cotisation de **\$ 0,4457** de l'heure à raison de **2080 heures**. On applique la règle de 3 pour des niveaux de cotisations différents ou des heures annuelles moindres;

Âge	Taux de rente	Taux de cotisation
	1\$/hr	10\$ / m
65	22,44 \$	0,4457 \$
64	21,17 \$	0,4724 \$
63	19,99 \$	0,5003 \$
62	18,89 \$	0,5294 \$
61	17,87 \$	0,5597 \$
60	16,91 \$	0,5913 \$

- Calculé avec une cotisation sur 2080 heures



Le RRFS - FTQ

- Comité de retraite
 - Un représentant des participants actifs
 - Un représentant des participants inactifs
 - Un indépendant nommé par la FTQ
 - 8 représentants nommés par la FTQ (Représentation des syndicats participants)
- Assemblée annuelle et assemblées d'information



Le RRFS - FTQ

- Caisse de retraite (Fonds Legato)
 - Actions canadiennes (Jarislowsky Fraser)
 - Obligations canadiennes (Addenda)
 - Actions américaines (Hexavest)
 - Actions internationales (Hexavest)
- Cotisations volontaires
- SSQ-Vie, Gardien des valeurs
- SAI, Administration et actuariat



Le RRFS – FTQ (Statistiques)

- 1279 participantes et participants actifs
- 1 retraitée
- 5 participants acquités
- 23 employeurs (municipaux; pâtes et papiers; syndicats; autres)
- 31 groupes participants (syndiqués et cadres)



Le RRFS – FTQ (Statistiques)

- 1500 participants et participantes de plus ont déjà choisi le RRFS-FTQ. (Dont un groupe important sous juridiction fédérale)
- En provenance de 8 nouveaux groupes
- D'autres groupes sont en réflexion.
- C'est une centaine de sections locales représentant plus de 9,000 travailleurs et travailleuses qui ont été exposées d'une façon ou d'une autre au RRFS-FTQ



FTQ

La réforme du Régime de Rente du Québec



FTQ

La réforme du RRQ



- La réforme annoncée du RRQ
- La campagne du Congrès du Travail du Canada



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable

Document de consultation présenté en 2008

- Pistes de solutions de la RRQ
- Réflexions préliminaires (Comité permanent sur la retraite et les avantages sociaux)



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable

Document de consultation présenté en quatre thèmes:

- Renforcer le financement du RRQ
- Adapter le RRQ à l'évolution du marché du travail
- Adapter le RRQ aux réalités familiales
- Deux avenues à explorer pour bonifier le RRQ



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable

Les principales propositions de la RRQ:

- Hausse de cotisations (9,9% à 10,4%)
- Réception de la rente plus facile avant 60 ans, mais;
- Changement dans la formule de rente
 - Basée sur 40 ans, en éliminant le 15% des pires mois;
 - Proposition FTQ d'une formule à 42 ans avec 15%.



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable

Les principales propositions de la RRQ:

- Modification de la règle d'invalidité
- Modification de la rente aux orphelins (3X)
- Modification de la rente au conjoint survivant (temporaire 10 ans)
 - FTQ avec trois exceptions (invalides; enfants à charge, plus de trois grossesses.)



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable

Les propositions 14 et 15 (autres pistes):


- Relevé le maximum des gains assurables (FTQ + MGA + de %)
- Cotisations volontaires (RÉER ou CELI)



Vers un Régime de Rentes du Québec renforcé et plus équitable


Suite en 2010

- Projet de loi prévisible en cours d'année
- Un dossier à suivre
- Il faut intégrer nos demandes à la campagne du CTC



Les Fonds LEGATO :
Une restructuration en cours

Four red dots are positioned along a horizontal blue line.



Fonds Legato

Structure passée:

- Quatre Fonds proposés aux investisseurs collectifs
 - Legato actions canadiennes (Jarislowski Fraser)
 - Legato obligations canadiennes (Addenda)
 - Legato actions américaines (Hexavest)
 - Legato actions internationales (Hexavest)



Fonds Legato

Structure passée:

- Échelle dégressive dans les Fonds (en fonction des sommes totales investies dans chaque Fonds)
- Les investisseurs (caisses de retraite ou autres) n'ont pas à prendre tous les Fonds Legato



Fonds Legato

Nouvelle structure:

- Fin de l'offre de Fonds Legato mais un nouveau « Regroupement Legato »
- Choix de Fonds dans un portefeuille présélectionné parmi les Fonds offerts chez SSQ
- Échelle de frais basée sur l'actif total investit plutôt qu'en fonction de l'actif par Fonds



Fonds Legato

Nouvelle structure:

- Échelle de frais basée sur l'actif total investit par un investisseurs plutôt qu'en fonction de l'actif total par Fonds
- Remises prévues en fonction de l'atteinte de palliers d'actif total sous gestion (1^{er} pallier à 150M\$)



Fonds Legato

Nouvelle structure:

- Avantages :
 - Accès à plus de Fonds pour les caisses participantes
 - Meilleure rentabilité pour le Regroupement des Fonds Legato
- Désavantages :
 - Effet de volumes moins immédiat
 - Éloignement de l'objectif de possession des droits de votes

